



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
PREFETE DE L'ARIEGE
DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE – CAPTAGES DE LACHEIN
COMMUNE DE BUZAN**

La préfète de l'Ariège porte à la connaissance du public que, par arrêté préfectoral du 6 juillet 2021, la deuxième permanence du commissaire enquêteur dans le cadre de l'enquête publique unique pour les captages de Lachein, fixée par arrêté préfectoral du 25 mai 2021, aura lieu le mardi 20 juillet 2021, à la mairie de Buzan, de 10h à 12h et non le mardi 13 juillet 2021.